

Démarche d'élaboration du plan de gestion communautaires des aires marines protégées de Drueulu

Auteur-es du document : Guénolé BOUVET (EMR), Glwadys BAKO (province des îles Loyauté), Camille NGUYEN THI (ANCB) - version du 21 oct. 2025.



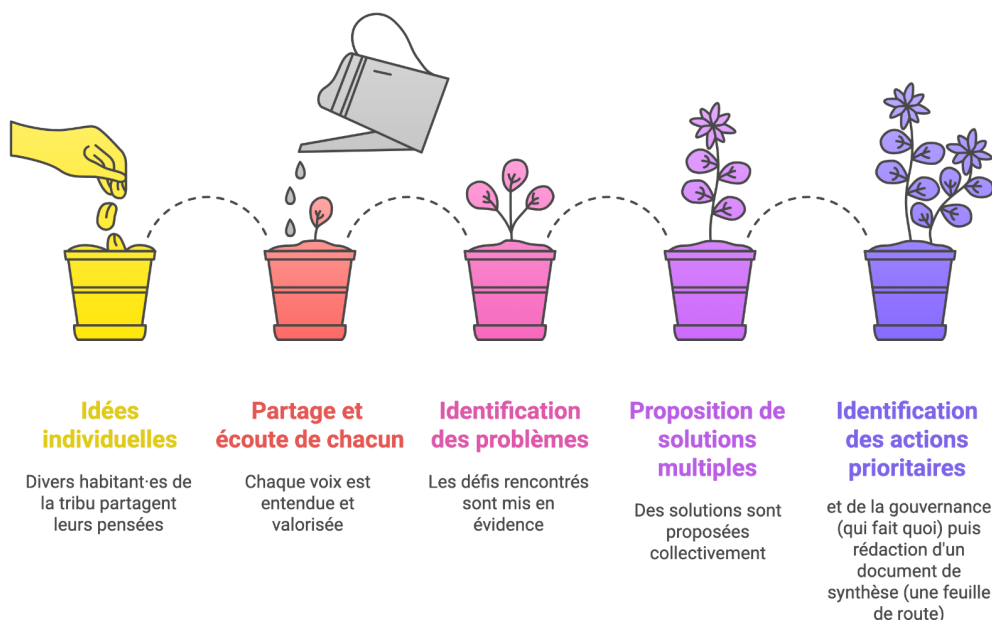
Great Barrier
Reef Foundation



Ce projet a été réalisé en 2025. Il a permis de co-construire un plan de gestion des aires marines protégées de Göfeni, Jaape, Masabiel, situées devant la tribu de Drueulu à Lifou. Le document permettra à la tribu d'ancrer dans la législation les règles coutumières de la tribu pour une gestion résiliente et durable des écosystèmes marins.

Le plan de gestion précise les usages autorisés au sein de la baie de Drueulu (pêche, mouillage, etc.), tout en proposant des actions concrètes à mettre en oeuvre pour assurer la conservation de l'environnement et des traditions locales.

Le plan de gestion des aires marines de Drueulu est né d'une démarche participative, pensée et menée directement avec les habitants de la tribu. L'idée n'était pas d'imposer un document « venu d'ailleurs », mais de construire un outil adapté à la réalité locale, en s'appuyant sur les savoirs, les besoins et les visions des personnes qui vivent au quotidien avec le lagon et ses ressources.

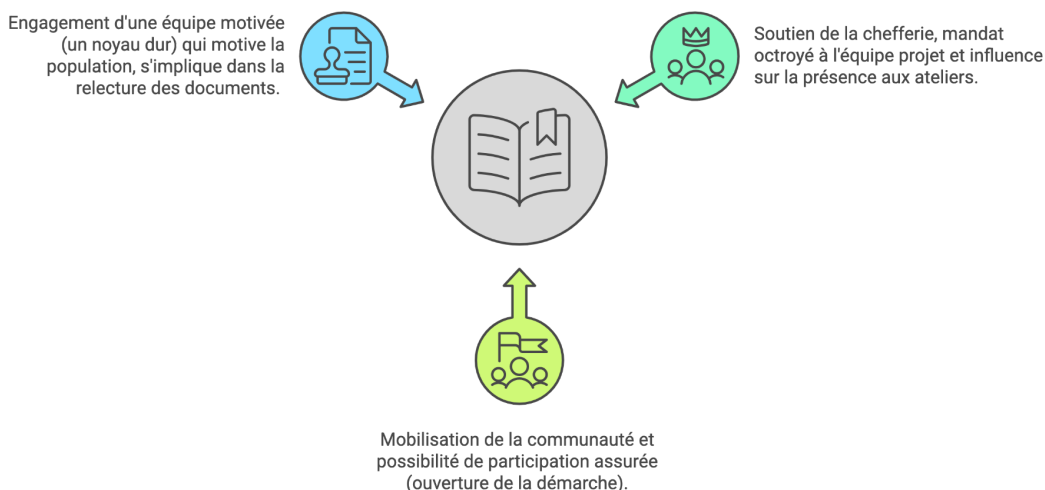


Pendant près d'un an, plusieurs ateliers ont été organisés dans la tribu. Ces moments ont permis à chacun - femmes, jeunes, anciens, pêcheurs, familles - d'exprimer ses idées, de discuter des problèmes rencontrés et de proposer des solutions. Chaque voix a été entendue.

Un facilitateur extérieur a accompagné la démarche, en proposant des outils simples (jeux collectifs, cartes, fresques) pour aider la réflexion et l'intelligence collective. L'animation a permis de mettre à plat les attentes, les pressions qui pèsent sur le milieu, les enjeux de gouvernance (qui fera quoi ?), et de dégager progressivement des priorités d'action.

Le processus a pris du temps - près d'une année -, mais il aurait aussi pu être mené de façon concentrée en un ou deux mois, à condition d'identifier dès le départ un groupe particulièrement motivé, rassemblant des profils variés (hommes, femmes, jeunes, anciens, pêcheurs, etc.) pour bien représenter l'ensemble de la tribu.

Facteurs de réussite du projet de rédaction d'un plan de gestion communautaire



Un facteur clé de réussite a été le soutien de la petite-chefferie. Dès le début, les autorités coutumières ont donné leur accord et ont accompagné le projet. Sans cet appui, la mobilisation aurait été plus difficile. C'est clairement le point le plus délicat d'un tel projet : réussir à impliquer les habitant-es. Si un tel travail devait être reproduit ailleurs en Nouvelle-Calédonie, l'engagement des autorités coutumières serait une condition essentielle pour garantir la légitimité et l'efficacité du projet.

Le plan de gestion de Drueulu est le fruit d'une démarche collective, où les habitants ont construit eux-mêmes un outil de préservation et de valorisation de leur environnement marin, avec l'appui d'un animateur et la reconnaissance des autorités coutumières.

Le plan de gestion des aires marines de Drueulu est visible ici : <https://linktr.ee/drueulu>

Les actions principales qui ont été identifiées sont listées ci-dessous :

- ACTION n°1. Créer une nouvelle version du Règlement intérieur.
- ACTION n°2. Présenter le plan de gestion et sa gouvernance
- ACTION n°3. Améliorer la communication vers les habitants de la tribu
- ACTION n°4. Mise en place de panneaux d'information
- ACTION n°5. Recruter des permanents
- ACTION n°6. Créer et animer une Aire Marine Éducative (AME)
- ACTION n°7. Poursuivre et compléter les suivis environnementaux
- ACTION n°8. Surveiller les réserves et créer un statut de garde-nature coutumier
- ACTION n°9. Création de zones de mouillage réglementées
- ACTION n°10. Installation de balises de délimitation des réserves